

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2016

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil : 45

En exercice: 45

Qui ont pris part aux délibérations : 45 (de la 39 à la 80)
Qui ont pris part aux délibérations : 44 (de la 81 à la 99)

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 22 mars 2016, s'est réuni le mardi 29 mars 2016 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Brigitte VIDAL, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Mahamadou SIRIBIE, Stéphanie MANDREA, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Frédérique CATTAERT, Damien VOARINO, Philippe de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Ali AMRANE (prend part aux délibérations N°39 à N°55)

Monsieur Jean-François LAPORTE (prend part aux délibérations N°39 à N°48 et 53 à 99)

Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL (prend part aux délibérations N°39 à N°75)

Madame Mireille BANCEL (prend part aux délibérations N°39 à N°80, la procuration est annulée à compter de la délibération N°81).

Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI (prend part aux délibérations N°39 à 80)

ABSENTS EXCUSES:

- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Pascal PELLEGRINO
- Monsieur Jean-Marc GARNIER
- Madame Aline BOURDAIRE
- Madame Alexandra ARDISSON
- Monsieur Franck BARBEY
- Monsieur Ludovic BROSSY

ABSENTS:

1

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Chems SALLAH (prend part aux délibérations N°78 à N°99)
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE (prend part aux délibérations N°53 à N°99)

PROCURATION:

- Madame Valérie DAVID à Madame Anne-Marie DUVAI
- Monsieur Pascal PELLEGRINO à Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Aline BOURDAIRE à Madame Brigitte VIDAL
- Monsieur Ali AMRANE à Madame Nicole NUTINI
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Annie OGGERO MAIRE
- Monsieur Chems SALLAH à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Gilles RONDONI
- Monsieur Ludovic BROSSY à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Philippe-Emmanuel à Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mireille BANCEL à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Madame Corinne SANJUAN

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 23 février 2016.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

2016 – 79 Casino de Grasse – Modification contrat d'occupation des locaux du Casino

Questions diverses:

1

2016 - 39 CINEMA STUDIO
MODIFICATION TARIFICATION
NOUVEAUX DROITS D'ENCAISSEMENT

Monsieur le Maire

 ADOPTER le nouveau droit d'entrée, fixé à 2,50 €, pour les participants à l'opération « Ecole et Cinéma ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 40 MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DECENNAL DES COLLECTIONS

Monsieur le Maire

- APPROUVER le procès-verbal de récolement décennal des collections du Musée International de la parfumerie ci-joint, ainsi que ses annexes,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ce plan de récolement ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 41 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN HONORE FRAGONARD
PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT DECENNAL DES COLLECTIONS

Monsieur le Maire

- APPROUVER le procès-verbal de récolement décennal des collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard ci-joint, ainsi que ses annexes.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ce plan de récolement ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 42

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN HONORE FRAGONARD

DEMANDE D'AUTORISATION D'EDITION ET DE VENTE DE DEUX BROCHURES :
L'UNE POUR LA PRESENTATION DE L'EXPOSITION ESTIVALE 2016 AU
MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE ET LA DEUXIEME POUR LA
REOUVERTURE DE LA VILLA JEAN HONORE FRAGONARD

Monsieur le Maire

 AUTORISER l'édition et la vente de ces brochures qui seront intégrées dans le stock des régies de recettes des musées municipaux d'un montant de 9 € T.T.C ainsi que la mise en don d'une partie des brochures.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 43

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
DEMANDE D'AUTORISATION D'EDITION DE MISE EN VENTE ET DE DONS
DE DEUX BROCHURES

Monsieur le Maire

 AUTORISER l'édition et la vente de ces brochures qui seront intégrées dans le stock des régies de recettes des musées municipaux d'un montant de 9 € T.T.C ainsi que la mise en don d'une partie des brochures.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 44 AFFAIRES CULTURELLES
TARIFICATION SPECTACLE ESTIVAL

Monsieur le Maire

ADOPTER ce tarif unique de 10 € T.T.C. par personne, à compter du 6 juillet 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 45 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE
LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 6 700 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur.
- DIRE que les crédits correspondants à ces opérations sont inscrits au budget 2016.

2016 - 46 ARCHIVES COMMUNALES
CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES
REGLEMENTATION DE LA TARIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à créer cette régie de recettes.
- APPROUVER la règlementation de tarification de la régie de recettes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 47

RENOUVELLEMENT URBAIN
PROTOCOLE DE PREFIGURATION DU PROJET
REGIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN
AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire

- VALIDER les termes du projet de protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain (joint en annexe)
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville ce protocole et tous documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, et 3 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 48 POLITIQUE DE LA VILLE
PROJET REGIONAL
TRANSFERT DU PERSONNEL A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Monsieur le Maire

- PRENDRE ACTE du transfert de la compétence pour l'élaboration du nouveau projet de rénovation urbaine à compter du 1^{er} mai 2016.
- TRANSFERER l'agent suivant du PRU comme suit :
- Un Rédacteur Principal de 1ère classe, catégorie B.
- PREVOIR le maintien du régime indemnitaire de l'agent concerné.
- DIRE que les conséquences financières de ce transfert de charges seront prises en compte, après avis de la CLECT, par une délibération ultérieure de la CAPG modifiant l'attribution de compensation de la Ville de Grasse dans le respect du principe de neutralité financière.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de mise à disposition de l'agent visé entre la Communauté d'agglomération du pays de Grasse et la Ville de Grasse.

2016 - 49 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

• ARRETER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	1 914 725,04			557 129,95
Opérations de l'exercice	61 618 864,44	60 086 477,86	87 079 240,71	91 349 549,98
Restes à réaliser	2 777 606,74	7 200 215,44		
Totaux cumulés	66 311 196,22	67 286 693,30	87 079 240,71	91 906 679,93
Résultat net : Excédent		975 497,08		4 827 439,22

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 50 BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

 DECLARER que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2016 – 51 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire

AFFECTER le résultat au 31 décembre 2015, 4 827 439,22 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté Résultat de l'exercice Excédent au 31 décembre 2015	557 129,95 € 4 270 309,27 € 4 827 439,22 €
Virement à la section d'investissement (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau	3 447 111,62 €
créditeur) ligne 002	1 380 327,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 52 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2016

Monsieur le Maire

ADOPTE les taux suivants :

•	Taxe d'habitation :	18,90 %
•	Taxe foncier bâti :	19,45 %
•	Taxe foncier non bâti :	14,70 %.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 53 BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE APPROBATION

Monsieur le Maire

• ADOPTE par chapitre et par nature le budget primitif 2016 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 54 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

• ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	286 515,38			735 180,62
Opérations de l'exercice	938 612,65	1 760 827,78	3 468 516,67	4 023 132,13
Restes à réaliser	387 977,05	34 050,00		
Totaux cumulés	1 613 105,08	1 794 877,78	3 468 516,67	4 758 312,75
Résultat net : Excédent		181 772,70		1 289 796,08
Solde net : Besoin de financement				

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour et 12 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 55 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

• **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 56 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire

• AFFECTER le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 1 289 796,08 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	735 180,62 €
Résultat de l'exercice	554 615,46 €
Excédent au 31 décembre 2015	1 289 796,08 €
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	489 796,08 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau	403 730,00 €
créditeur) ligne 002	900 000 00 6
ordation, light out	800 000.00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 57

BUDGET PRIMITIF 2016 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE APPROBATION

Monsieur le Maire

• ADOPTE par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du service de l'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 58 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

• ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	52 654,60			762 487,25
Opérations de l'exercice	1 052 837,77	1 344 897,66	1 065 470,98	1 961 068,08
Restes à réaliser	215 306,49			
Totaux cumulés	1 320 798,86	1 344 897,66	1 065 470,98	2 723 555,33
Résultat net : Excédent		24 098,80		1 658 084,35
Solde net : Besoin de financement				941

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 59 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

 DECLARER que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 60 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire

• AFFECTER le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 1 658 084,35 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté Résultat de l'exercice Excédent au 31 décembre 2015	762 487,25 € 895 597,10 € 1 658 084,35 €
Virement à la section d'investissement (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau	658 084,35 €
créditeur) ligne 002	1 000 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 abstentions : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL, Madame SANJUAN.

2016 - 61 BUDGET PRIMITIF 2016 SERVICE D'ASSAINISSEMENT APPROBATION

Monsieur le Maire

• ADOPTE par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du Service d'Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour, 9 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 62 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

• ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		5 275,11		30 018,56
Opérations de l'exercice		3 092,82	279 206,02	288 030,63
Restes à réaliser				
Totaux cumulés		8 367,93	279 206,02	318 049,19
Résultat net : Excédent		8 367,93		38 843,17

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 3 abstentions : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 63 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

• **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 64 BUDGET ANNEXE – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire

• AFFECTER le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 38 843,17 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	30 018,56 €
Résultat de l'exercice	8 824,61 €
Excédent au 31 décembre 2015	38 843,17 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

38 843,17 €

2016 - 65 BUDGET PRIMITIF 2016
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
APPROBATION

Monsieur le Maire

créditeur) ligne 002

ADOPTE par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du service d'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 66 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

 ARRETER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				34 213,49
Opérations de l'exercice				12 936,00
Totaux cumulés				47 149,49
Résultat net : Excédent				47 149,49

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 67 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

 DECLARER que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 68 BUDGET ANNEXE – SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire

AFFECTER le résultat au 31 décembre 2015, soit un excédent de 47 149.49 €, comme suit :

Excédent antérieur reporté	34 213,49 €
Résultat de l'exercice	12 936,00 €
Excédent au 31 décembre 2015	47 149,49 €
A 77 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	

Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002

47 149,49 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 69 BUDGET PRIMITIF 2016
SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
APPROBATION

Monsieur le Maire

ADOPTE par chapitre et par nature le budget primitif 2016 du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 70 BUDGET ANNEXE – SERVICE DU CINEMA STUDIO COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Maire

 ARRÊTER les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section d'exploitation de la manière suivante :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		27 107,02	6 478,67	
Opérations de l'exercice	10 568,72	13 090,65	212 026,24	114 257,10
Restes à réaliser				
Totaux cumulés	10 568,72	40 197,67	218 504,91	114 257,10
Résultat net : excédent		29 628,95		
Solde net Besoin de financement			104 247,81	

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote, quitte la salle et donne la présidence à Monsieur Philippe WESTRELIN, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 32 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO et 6 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 71 BUDGET ANNEXE – SERVICE DU CINEMA STUDIO COMPTE DE GESTION 2015

Monsieur le Maire

• **DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 72 BUDGET ANNEXE – DU CINEMA STUDIO AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire

• AFFECTER le résultat au 31 décembre 2015, soit un déficit de 104 247,81 €, comme suit :

Déficit antérieur reporté	- 6 478,67 €
Résultat de l'exercice	- 97 769,14 €
Déficit au 31 décembre 2015	- 104 247,81 €

Affectation au déficit reporté (report à nouveau débiteur) ligne 002

- 104 247,81 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 73 BUDGET PRIMITIF 2016 SERVICE DU CINEMA STUDIO APPROBATION

Monsieur le Maire

• ADOPTE par chapitre et par nature le budget primitif 2016 de la Régie d'Exploitation du Cinéma Studio.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 74 AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - REVISIONS

Monsieur le Maire

• APPROUVER la révision et la prolongation jusqu'en 2020 des autorisations de programmes couvrant l'ensemble des dépenses d'équipement du budget d'investissement et la nouvelle répartition des crédits de paiement telles que figurant dans le tableau suivant :

Révision de l'autorisation de programme renouvellement équipement

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions dépenses Réalisations Différence prévisions	3 718 691 + 1 040 761	1 600 876 1 600 876 + 42 946	767 815 + 207 815	250 000 - 310 000	200 000 + 200 000	300 000 + 300 000	600 000 + 600 000

Recettes	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions recettes Réalisations	104 478	80 728 80 728	23 750				
Différence prévisions	+ 51 776	+ 28 026	+ 23 750				

Révision de l'autorisation de programme renouvellement superstructures

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions dépenses Réalisations Différence prévisions	23 685 714 + 7 523 286	11 834 435 11 834 435 - 1 152 993	2 956 279 + 1 301 279	955 000 - 565 000	2 160 000 + 2 160 000	3 040 000 + 3 040 000	2 740 000 + 2 740 000

Recettes	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016				u.			
Prévisions recettes Réalisations	789 111	639 111 639 111	150 000				
Différence prévisions	+ 63 226	+ 13 226	+ 50 000				

Révision de l'autorisation de programme renouvellement infrastructures

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions dépenses Réalisations	11 313 513	5 335 591 5 335 591	1 237 842	1 176 270	721 270	1 421 270	1 421 270
Différence prévisions	+ 4 363 499	- 33 423	+ 437 842	+ 395 270	+ 721 270	+ 1 421 270	+ 1 421 270

	*						
Recettes	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016			-				
Prévisions recettes Réalisations	815 635	583 635 583 635	182 000	50 000			
Différence prévisions	+ 332 000	+ 100 000	+ 182 000	+ 50 000			

Révision de l'autorisation de programme renouvellement urbain

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions dépenses Réalisations Différence prévisions	40 194 361 + 6 414 122	16 944 383 16 944 383 - 4 311 856	9 340 978 + 1 340 978	8 577 000 + 4 053 000	2 732 000 + 2 732 000	2 300 000 + 2 300 000	300 000 + 300 000

Recettes	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions recettes Réalisations Différence prévisions	19 196 298 + 1 636 087	7 702 006 7 702 006 - 2 028 248	3 885 292 - 1 114 708	5 336 000 + 2 506 043	913 000 + 913 000	1 280 000 + 1 280 000	80 000 + 80 000

Totaux autorisations de programmes

<u>Dépenses</u>	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE 29/03/2016 Prévisions dépenses Réalisations Différence prévisions	78 972 279 + 19 401 668	35 775 285 35 775 285 - 5 395 326	14 302 914 + 3 287 914	10 958 270 + 3 573 270	5 813 270 + 5 813 270	7 061 270 + 7 061 270	5 061 270 + 5 061 270

Recettes	VOTE	Crédits de paiement 2013 à 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
AP REVISEE							
29/03/2016 Prévisions recettes Réalisations	20 905 522	9 005 480 9 005 480	4 241 042	5 386 000	913 000	1 280 000	80 000
Différence prévisions	+ 2 083 089	- 1 886 996	- 858 958	+ 2 556 043	+ 913 000	+ 1 280 000	+ 80 000

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI, Madame BANCEL et Madame SANJUAN.

2016 - 75

BUDGET PRINCIPAL 2016

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUE
D'IRRECOUVRABILITE SUR COMPTE DE TIERS

Monsieur le Maire

• DECIDER de la constitution d'une provision semi budgétaire pour risque d'irrécouvrabilité, d'un montant de 51 141.26 euros sur le budget principal 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 76 RETIREE

2016 - 77 PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE (PSMV)
COMMISSION LOCALE DU SECTEUR SAUVEGARDE
NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Philippe WESTRELIN

Sont élus :

Titulaires

- Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Christophe MOREL
- Madame Dominique BOURRET
- Madame Nicole NUTINI
- Madame Valérie DAVID
- Monsieur Damien VOARINO
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Suppléants

- Madame Anne-Marie DUVAL
- Madame Catherine BUTTY
- Monsieur Jean-François LAPORTE
- Madame Stéphanie MANDREA
- Monsieur Franck BARBEY
- Madame Frédérique CATTAERT
- Madame Corinne SANJUAN

2016 - 78 PLAN LOCAL D'URBANISME APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 11

Monsieur Christophe MOREL

- APPROUVER la modification n° 11 du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément aux articles R. 153-20 et 21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ainsi que d'une insertion au recueil des actes administratifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

2016 - 79 PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAUX CHEMIN DES CAMPANETTES CONVENTION AVEC ERDF

Monsieur Christophe MOREL

- APPROUVER la participation de la Ville auprès d'ERDF à hauteur de 9 601,49 euros T.T.C.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec ERDF.
- DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 80 DELEGATION DU DROIT DE PRIORITE A LA SOCIETE 3F IMMOBILIERE MEDITERRANEE

Monsieur Christophe MOREL

- AUTORISER de la délégation du droit de priorité à la Société 3F IMMOBILIER MEDITERRANEE pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section CL n° 120 appartenant à l'Etat moyennant le prix de 900 000 Euros, et ce, en vue de la réalisation d'un programme immobilier comportant 60 logements sociaux et commerces.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir en règlement de cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

2016 - 81 INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION

Madame Valérie COPIN

 MODIFIER le tableau de répartition en intégrant pour le 1^{er} Adjoint le montant de 55.82 % de l'indice brut 1015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO.

2016 - 82 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS INTERVENTION PLACE DE LA ROQUE

Madame Valérie COPIN

- OCTROYER la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale Messieurs René MOLINES et Philippe MARIAGE.
- PRENDRE en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- DIRE que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 83 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A LA BASE SPORTIVE DE LA PAOUTE AUX FINS D'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT

Monsieur Gilles RONDONI

- ACCEPTER l'occupation temporaire du domaine public communal en vue de l'exploitation d'une activité de restauration moyennant une redevance fixe de 8400 euros par an et une part variable correspondant à 5% du résultat d'exploitation.
- APPROUVER les termes de la convention d'occupation du domaine public entre La Société ASPEN COUNTRY CLUB et la commune de Grasse.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016 - 84 BASE SPORTIF DE LA PAOUTE CREATION DE COURTS DE PADEL

Monsieur Gilles RONDONI

- ACCEPTER l'occupation temporaire du domaine public communal en vue de l'édification et de l'exploitation de courts de jeu de Padel moyennant le paiement d'un redevance fixe d'un montant annuel de 1500 euros pendant 3 ans puis 2500 euros les années suivantes et une part variable correspondant à 5% du résultat d'exploitation.
- APPROUVER les termes de la convention d'occupation du domaine public entre Monsieur Braun et la commune de Grasse.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 85 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC AURIBEAU SUR SIAGNE RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'Auribeau sur Siagne concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 86 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC BIOT
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Biot concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

2016 - 87 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC CHATEAUNEUF RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Châteauneuf concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 88 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC FIGANIERES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Figanières concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 89 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LE CANNET RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du Cannet concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 90 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC TOURRETTES SUR LOUP
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Madame Dominique BOURRET

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Tourrettes sur loup concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2014-2015 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

2016 - 91 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame Dominique BOURRET

- APPROUVER le montant des subventions,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2016. Imputation : Service Jeunesse
- AUTORISER le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 92 VACCINATIONS PUBLIQUES CONVENTION DE PARTENARIAT ANNEE 2016

Madame Nicole NUTINI

AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 93 ASSOCIATION ICD AFRIQUE
APPLICATION LOI OUDIN-SANTINI
REDISTRIBUTION

Madame Anne-Marie DUVAL

APPROUVER le versement d'une participation financière de 2 800 € prélevée sur les crédits
 « OUDIN-SANTINI » du budget annexe de l'eau potable.
 Les modalités de versement seront les suivantes :

2 800 € dès la signature de la convention de partenariat.

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.
- AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse un cofinancement des actions menées par ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 41 voix pour et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

2016 - 94 ORGANISATION DE LA SEMAINE TOSCANE

Madame Aline BOURDAIRE

- APPROUVER le principe de la manifestation « la semaine de la Toscane » et le partenariat en découlant. La société CARAMBA FOOD règlera une redevance de 500 € et un pourcentage de 1,5 % du chiffre d'affaire réalisé.
- APPROUVER les termes de la convention ci-après annexée.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention ainsi que tous documents, contrats et avenants, nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.

2016 - 95 MANIFESTATION ESPRIT DE CAMPAGNE PASSION ET TERROIR EXONERATION DE LA REDEVANCE DU DOMAINE PUBLIC POUR LES PARTICIPANTS

Madame Marguerite VIALE

 APPROUVER le principe de la manifestation du 12 juin 2016 et l'exonération pour les participants de payer pour la première année la redevance du domaine public.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 96 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE BUDGETAIRE 2016

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- AUTORISER le versement des subventions de fonctionnement aux associations conformément à la liste jointe;
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes pour les associations bénéficiant d'une subvention.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, présidents ou membres d'associations bénéficiaires de ces subventions ne prennent pas part au vote pour les subventions qui les concernent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 6 abstentions : Monsieur EUZIERE (2 voix), Madame ADDAD, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO et 3 voix contre Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

2016 - 97 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE REGLEMENT INTERIEUR

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- ABROGER les délibérations du 17 février 2015 et du 2 février 2012 sur le règlement intérieur,
- ADOPTER le présent règlement intérieur du Conservatoire de Musique.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 98 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ACQUISITION D'INSTRUMENTS DEMANDE DE SUBVENTION

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

 AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour ces acquisitions d'instruments pour le Conservatoire de Musique de Grasse.

2016 – 99 ACHAT AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE LICENCE IV

- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à soutenir, pour le compte de la commune les enchères pour l'acquisition d'une licence de débits de boissons de 4e catégorie lors de la vente aux enchères publiques du 22 avril 2016,
- FIXER le montant de l'enchère maximum à 40 000 euros.
- AUTORISER Monsieur le Maire à procéder au paiement de l'acquisition de cette licence et des frais annexes.
- DIRE que les crédits sont inscrits au budget de la commune.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 30 mars 2016

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Président de la Communauté d'Agglomération

du Pays de Grasse